

Fig. 1. Carte montrant la localisation de la ville de Saint-Eustache, Qc. (ministère des Transports du Québec, 1984)

---

Ce rapport a été présenté à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Le moulin Légaré a été reconnu d'importance historique nationale en 1999 car il constitue un exemple remarquable d'un moulin à farine issu de la période pré-industrielle du Québec.

---

*Jean Bélisle est professeur à l'Université Concordia, à Montréal.*

JSSAC / JSÉAC 28, n° 1, 2 (2003) ; 49-62.

**Jean Bélisle**

## **Le moulin Légaré, Saint-Eustache (Québec)**

### **Description du lieu**

#### **L'emplacement**

Le moulin Légaré est situé sur la rue Saint-Eustache, au cœur de la ville du même nom sur la dénivellation de près de 10 mètres qui relie la rue à la rivière du Chêne (ill. 1). Le moulin est à environ 740 mètres de l'embouchure de la rivière (ill. 2). Il s'appuie directement sur le roc, du galet. De fait, nous sommes ici en présence de calcaire du groupe Beekmantown composé de lits très réguliers (environ 30 cm) de dolomie ( $\text{CaMg}(\text{CO}_3)_2$ ) (ill. 3). Le moulin, placé en contrebas de la rue, est noyé dans une végétation constituée d'arbres matures (ill. 4). Il n'est bien visible que de la rivière. La ville a aménagé la rive sud de la rivière de façon à en faciliter l'accès et à créer ainsi un excellent point de vue vers le moulin (ill. 5). On accède à cette promenade par un pont situé à l'ouest du moulin, entre ce dernier et la halte dégustation édiflée en 1992 sur l'emplacement de l'écurie construite au début du siècle par Magloire Légaré<sup>1</sup>.

Le moulin est situé à la limite ouest de l'ancien village (ill. 6). Il se trouve à seulement 500 mètres de l'église de Saint-Eustache et à 50 mètres du manoir Globensky, deux bâtiments historiques classés par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. La vieille chapelle presbytérienne se trouve également à moins de 100 mètres du moulin. Le quartier où se trouve le moulin est constitué de résidences privées et de petits commerces installés surtout dans d'anciennes maisons le long de la rue Saint-Eustache. La circulation de transit y est légère.

#### **Les bâtiments**

Le complexe du moulin Légaré se compose de deux bâtiments – le moulin (ill. 7) et la halte dégustation (ill. 8) – sur la rive nord de la rivière du Chêne, de la digue et du site archéologique du premier moulin à scie sur la rive sud de la rivière (ill. 9). Le moulin comporte trois structures distinctes : le moulin à farine, le moulin à scie et la maison du meunier. L'accès au complexe se fait par la rue Saint-Eustache. Un petit espace situé en contrebas de la rue donne accès au moulin à farine, au moulin à scie et à la halte dégustation.

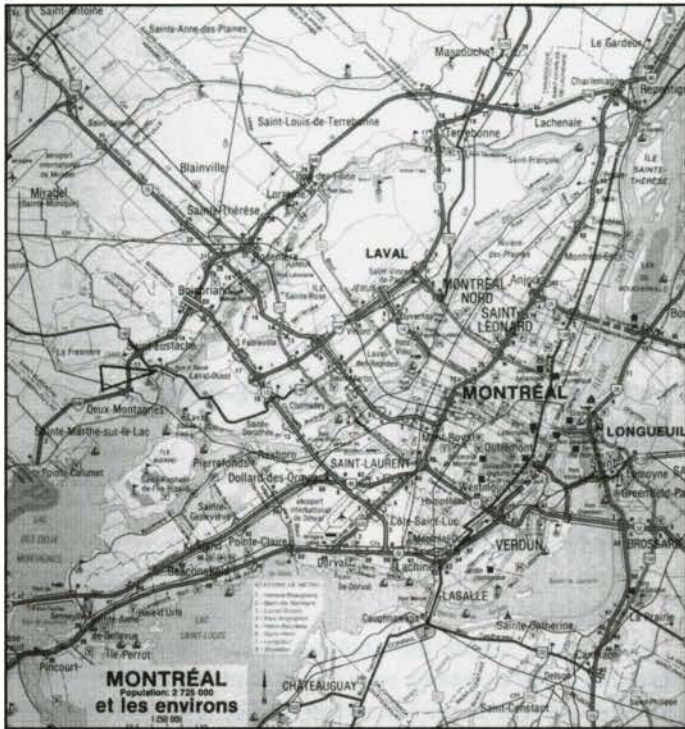


Fig. 2. Carte montrant l'emplacement du moulin Légaré au centre-ville de Saint-Eustache, Qc. (ministère des Terres et Forêts du Québec, Saint-Eustache, 31H 12-02S-0404, 1972)

Fig. 4. Le moulin Légaré. Saint-Eustache, Qc. Mur est perdu dans la végétation. (Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 3-5, 1999)



Fig. 5. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Vue de la rivière du Chêne. (Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 3-16, 1999)



Fig. 3. Formation géologique, rivière du Chêne, Saint-Eustache, Qc. (Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 6-1, 1999)

### Le moulin à farine

Le moulin à farine, construit à partir de 1762-1763 par François Maisonneuve<sup>2</sup>, possède un carré en maçonnerie de pierre mesurant 9,90 mètres sur son pignon sud et 9,77 mètres sur son pignon nord. Son long pan est mesure 17,93 mètres et son long pan ouest 18,36 mètres. Sa hauteur maximale, du côté de la rivière, se situe à environ 6 mètres (la hauteur de la charpente n'entre pas dans ce calcul) (ill. 10). Le carré est percé par cinq fenêtres sur le pignon sud, une porte et deux fenêtres sur le long pan ouest, deux portes et deux fenêtres (dont une partiellement murée) sur le long pan est. Le pignon nord ne comporte aucune ouverture. La charpente actuelle a été refaite en 1994 par l'architecte Yves Woodrough. Elle s'élève de 4 mètres au-dessus des sables. Cette charpente reprend le gabarit de celle érigée par

Magloire Légaré en 1919<sup>3</sup>. Elle est percée par trois fenêtres du côté est et une fenêtre et une porte du côté ouest. À l'angle sud-ouest du moulin, se trouve une structure en béton construite par Magloire Légaré en 1923 pour loger les empellements du moulin.

L'intérieur du moulin recèle tous les éléments mécaniques nécessaires à la production. Au niveau le plus bas, se trouve la chambre des turbines (aussi connue comme le caisson). Cette dernière, en béton, a été construite selon toute vraisemblance par Magloire Légaré en 1923. Elle se trouve du côté sud du moulin, mais pas directement contre ses murs extérieurs. Il est possible d'accéder à l'espace situé entre le caisson et le mur extérieur. Dans le caisson se trouvent les trois turbines du moulin (ill. 11) ; deux sont des Leffel et la troisième (la plus petite) une Joseph Hale. La provenance des turbines demeure incertaine. Même du temps des Légaré, plusieurs vieilles turbines ont été acquises. Quoiqu'il en soit, les turbines doivent dater de la seconde moitié

Fig. 8. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. La halte dégustation vue du nord-est.  
(Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 3-9, 1999)



Fig. 6. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Vue de la rue Saint-Eustache.  
(Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 6-8, 1999)



Fig. 7. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Le moulin à farine à gauche sous la maison.  
Le moulin à scie à droite.  
(Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 3-10, 1999)



Fig. 9. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Site du moulin à scie sur la rive sud de la rivière du Chêne.  
(Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 3-21, 1999)

du XIX<sup>e</sup> siècle puisque la firme Leffel a été incorporée en 1862. Les turbines sont en cours de restauration (été 1999). Les vestiges d'un empellement intérieur sont toujours visibles à l'angle sud-ouest du caisson.

Le niveau suivant, celui des engrenages, n'est pas accessible au public. À son extrémité nord, se trouve un espace de rampage. Les bases de deux foyers sont toujours visibles sur le pignon nord. Au centre, longeant le mur est, se trouve une chambre froide en béton. La partie sud de l'étage est occupée par la mécanique entraînant les meules. Au-dessus du caisson des turbines, on trouve un bâti trapézoïdal en grosses poutres de bois (ill. 12). Ce bâti loge et supporte tous les engrenages d'entraînement. On trouve également à ce niveau les bases de trois élévateurs. Le plancher au centre de ce niveau est constitué d'une dalle de béton.

L'étage de la moulange est occupé dans sa partie nord par le magasin du moulin (ill. 13). C'est également ici que se trouve l'accès principal du moulin. Le centre est occupé par deux bluteaux. Le plus ancien est accolé au mur est et le plus récent au mur ouest (la Corporation l'a acquis en 1999 du moulin de Wakefield). L'espace entre les bluteaux sert de lieu de présentation. Le bluteau ouest est en cours de remontage (été 1999). L'espace sud de l'étage est occupé par les meules (ill. 14). Le moulin Légaré compte deux paires de meules. La paire du côté est, d'origine française, a été fabriquée par A. Pion de la Ferté-sous-Jouarre alors que la seconde, actuellement en restauration pour remise en service, provient de la quincaillerie Chinic de Québec. Sa meule dormante possède un plus grand diamètre que la meule courante. Contre le pignon sud, on trouve un nettoyeur américain de marque Eureka ainsi que sa trémie. Toutes les maçonneries sont chaulées.

À l'étage des combles, on trouve, contre le pignon sud, les sommets des élévateurs ainsi que la trémie de la meule en opération (ill. 15). Le reste de l'espace sert au rangement. Le cloison nord, mitoyenne avec la maison du meunier, conserve une des fermes de la charpente d'origine du moulin du XVIII<sup>e</sup> siècle



Fig. 10. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Élévation du pignon sud.  
(Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 3-18, 1999)

Fig. 12. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Bâti trapézoïdal supportant les meules.  
(Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 5-17, 1999)



Fig. 13. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Entrée principale du moulin à farine et comptoir de vente.  
(Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 2-10, 1999)



Fig. 11. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Turbine Leffet au fond, turbine Hale au premier plan.  
(Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 1-12, 1999)



Fig. 14. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Angle sud-est de l'étage de moulange avec la meule en opération.  
(Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 2-3, 1999)

Fig. 17. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. La maison du meunier de la rue Saint-Eustache. Façade nord.  
(Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 3-7, 1999)



Fig. 15. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Pignon sud à l'étage avec la trémie de la meule en opération.  
(Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 5-0, 1999)

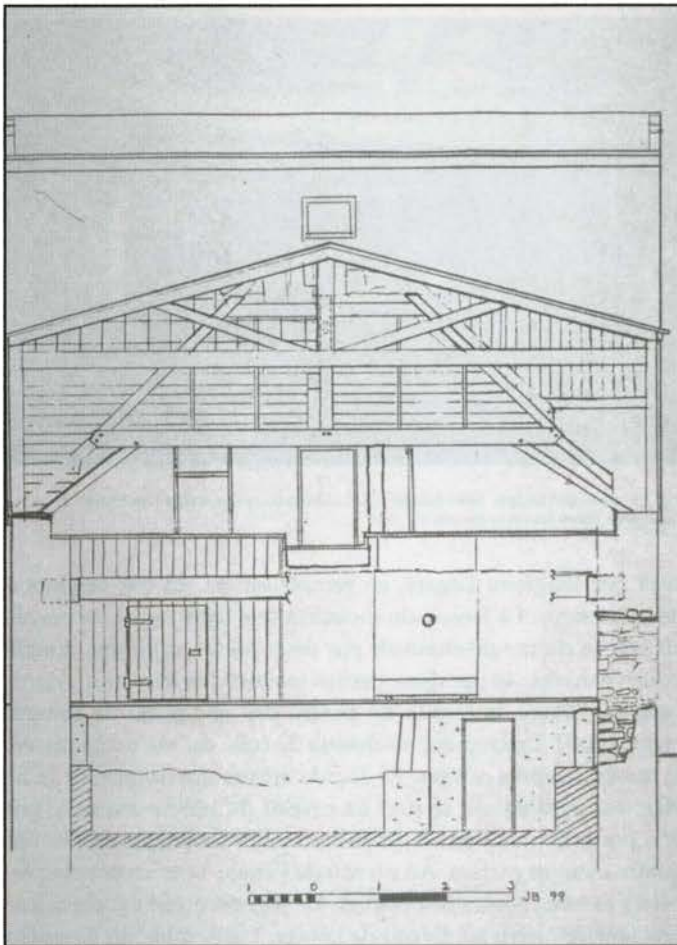


Fig. 16. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Coupe est-ouest avec le relevé de la charpente.  
(Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 1999)



Fig. 18. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Détail de la corniche de façade de la maison du meunier.  
(Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 6-4, 1999)

(ill. 16). Cette ferme est constituée de deux arbalétriers (ou chevrons) reliés par un entrait, lui-même lié au faîte par un poinçon. Deux faux-entraits renforcent la structure à mi-hauteur. La ferme repose sur ses blochets et est étayée par des jambes de force. Le poinçon présente les mortaises nécessaires pour recevoir un sous-faîte et un esselier. Comme le sommet du poinçon ainsi que les extrémités des arbalétriers ont été tronqués, on ne connaît pas les liaisons du faîte.

#### La maison du meunier

La maison du meunier, construite en 1902-1903 par Urbain Gagnon<sup>4</sup>, a été érigée sur la section nord du carré de maçonnerie du moulin de 1762 (ill. 17). Gagnon a réutilisé les composantes saines de l'ancienne charpente comme poutres de support pour son rez-de-chaussée. La maison forme un cube de deux étages dont le carré est en bois. Ce dernier est recouvert d'un déclin de bois. Cette maison est de style « boomtown ». Elle mesure 9,77 mètres de façade sur une profondeur de 8,40 mètres et sa hauteur maximale est de 6,60 mètres. La façade est percée au rez-de-chaussée par une porte flanquée de deux fenêtres. On trouve la même disposition à l'étage, mais la porte donne sur un balcon. Les murs est et ouest sont identiques, percés par quatre fenêtres, deux à chaque étage. Le mur sud ne compte qu'une petite fenêtre à l'étage qui donne sur la salle de bains. La façade est ornée d'une corniche de menuiserie (ill. 18).



Fig. 19. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Corridor à l'étage de la maison du meunier, vers l'avant.

(Jean Béhisie, Maître d'œuvre de l'histoire, 5-12, 1999)

Fig. 20. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc; Le moulin à scie accolé au mur ouest du moulin à farine.

(Jean Béhisie, Maître d'œuvre de l'histoire, 3-11, 1999)



Fig. 21. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc; L'étage du moulin à scie vers l'ouest

(Jean Béhisie, Maître d'œuvre de l'histoire, 5-5, 1999)

L'intérieur, au niveau du rez-de-chaussée, est divisé en deux par un corridor axial où se trouve l'escalier donnant accès à l'étage. Du côté est, on trouve sur l'avant un salon et sur l'arrière une chambre. Du côté ouest, on trouve sur l'avant le bureau du meunier (qui servait également de bureau d'enregistrement pour les véhicules automobiles) et la cuisine sur l'arrière. Certains équipements sont encore en place, l'évier par exemple. La disposition des pièces à l'étage est semblable à celle du rez-de-chaussée ; un corridor central flanqué par quatre chambres (ill. 19). Au bout du corridor, à l'arrière du bâtiment, se trouve la salle de bains. On note par ailleurs la présence étrange d'une corde à linge au-dessus de la cage d'escalier. L'ensemble des pièces de la maison est lambrissé de planches verticales en V.

### Le moulin à scie

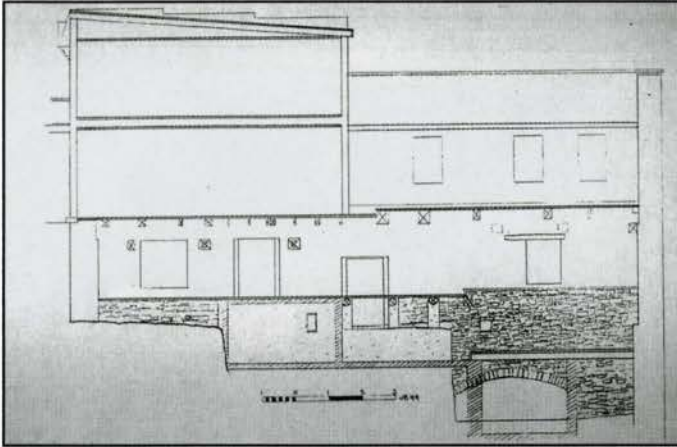
Le moulin à scie est accolé perpendiculairement au carré du moulin à farine, sur son côté ouest (ill. 20). Construit vraisemblablement dans les années 1880<sup>s</sup>, le carré du moulin repose sur des pilotis de béton. Ce bâtiment, construit sur une charpente à claire-voie de bois, mesure 15,24 mètres sur 6,09 mètres. La hauteur actuelle du carré est de 6,50 mètres. Le moulin à scie compte deux étages. La toiture actuelle en appentis a été construite en

1919 par Magloire Légaré, en remplacement du toit originel à deux versants. La façade du moulin à scie (côté nord) est percée au niveau du rez-de-chaussée par deux portes, dont une double pour véhicules, et par deux petites fenêtres horizontales. Au niveau de l'étage, la façade est percée par une porte de chargement, située directement au-dessus de celle du rez-de-chaussée, et quatre fenêtres carrées. La façade arrière qui donne sur la rivière est percée pour sa part au niveau du rez-de-chaussée par une porte donnant sur la plate-forme des empellements et par quatre fenêtres carrées. Au niveau de l'étage, se trouvent cinq fenêtres carrées, toutes semblables. Le pignon ouest est percé par une fenêtre carrée au niveau de l'étage. L'ensemble du bâtiment est recouvert de feuilles de tôle posées verticalement.

Les aménagements intérieurs du moulin à scie n'ont que peu de rapports avec sa fonction d'origine. Au rez-de-chaussée, le centre du moulin est occupé par une salle polyvalente.

Fig. 23. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Relevé du mur ouest de l'intérieur  
(Jean Béglise, Maître d'œuvre de l'histoire, 1999)

Fig. 22. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Relevé du mur est de l'intérieur  
(Jean Béglise, Maître d'œuvre de l'histoire, 1999)



L'extrémité est abrite un espace de rangement pour le moulin. On peut y observer la maçonnerie du moulin à farine sans son enduit. On peut noter que le mur de pierre « fait du ventre ». À l'autre extrémité du moulin à scie, on a aménagé les W.C. et un petit local technique. Il ne reste de tous les éléments mécaniques du moulin qu'un arbre de transmission et deux volants. À l'étage, se trouve un grand espace ouvert servant à l'entreposage (ill. 21).

### La digue

La digue constitue un des éléments essentiels aux opérations du moulin. La digue originelle de 1763 a disparu depuis longtemps, emportée par les glaces. Elle était constituée de caissons en bois remplis de pierres, le tout coiffé d'un glacis. La digue actuelle a été construite en béton, au début du siècle, par Magloire Légaré avec l'aide d'ingénieurs. Elle mesurait 32 mètres de long sur une hauteur de 2,13 mètres et une profondeur de 1,21 mètre. En 1952, à la suite d'un procès qu'ils ont perdu, les Légaré ont dû réduire sa hauteur de 72,2 centimètres<sup>6</sup>. À 20 mètres en amont de la digue, la Ville de Saint-Eustache a construit une passerelle piétonnière pour donner accès à la rive sud de la rivière du Chêne.

### Le site archéologique

La dernière composante du site se trouve de l'autre côté de la rivière, sur sa rive sud. Il s'agit du site archéologique du moulin à scie construit vers 1763 par François Maisonneuve<sup>7</sup>. Ce dernier bâtiment semble avoir disparu au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Il devrait se trouver à l'endroit où la digue s'accroche à la rive sud de la rivière. Selon les documents d'archives, il était en bois et mesurait 9,14 mètres de longueur sur 7,31 mètres de largeur.

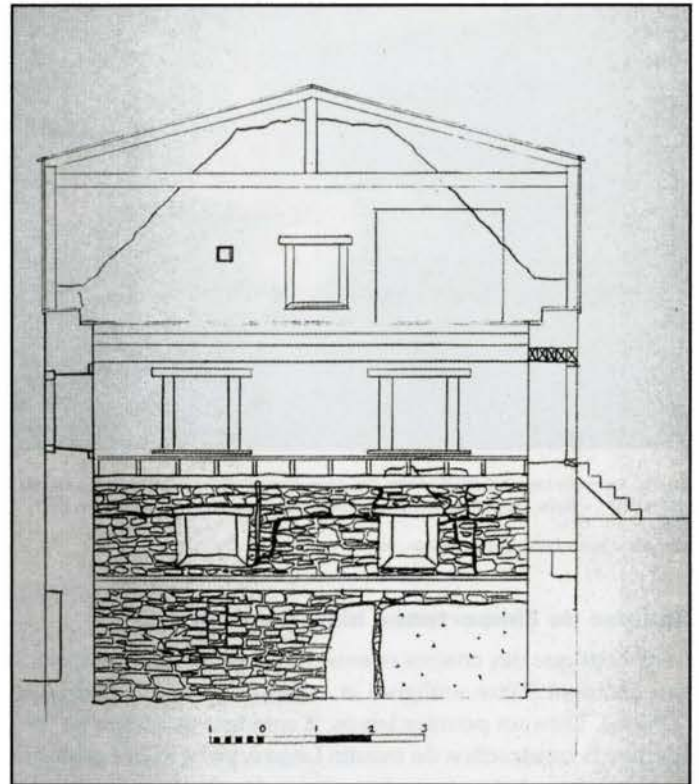
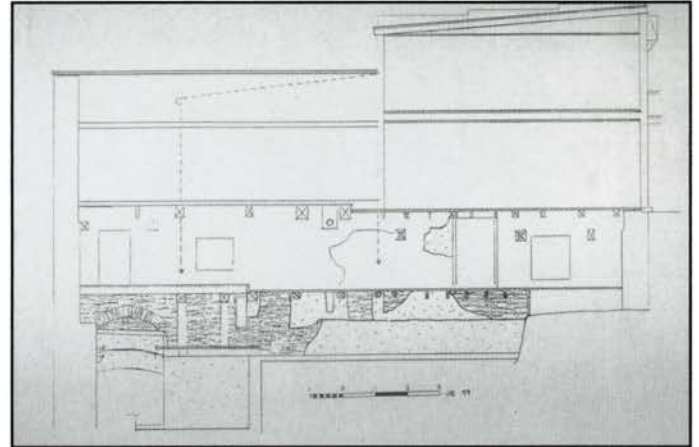


Fig. 24. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Relevé du mur sud de l'intérieur.  
(Jean Béglise, Maître d'œuvre de l'histoire, 1999)

### Justification de la demande

Cette section du rapport analyse le moulin Légaré à la lumière des critères 1a) et 1b)<sup>8</sup>. Selon le critère 1a), l'importance historique nationale potentielle d'un lieu : « illustre une réalisation exceptionnelle par sa conception et son design, sa technologie ou son aménagement, ou représente une période importante de l'évolution du Canada ». Selon le critère 1b), un lieu, « met en évidence ou symbolise en tout ou en partie une tradition culturelle, une manière de vivre ou de penser qui sont importantes pour l'évolution du Canada ».

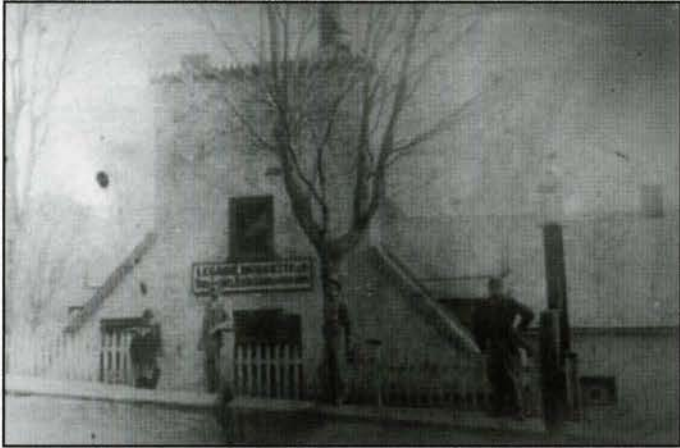


Fig. 25. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Photographie ancienne (avant 1902) du pignon nord.  
(Archives de la Corporation du moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc)

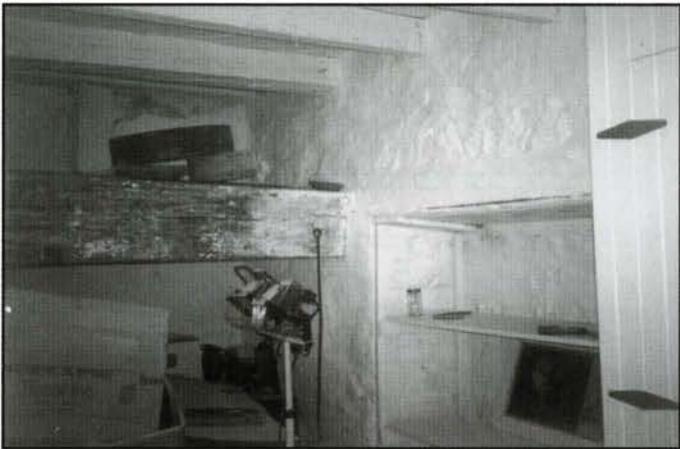


Fig. 26. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Angle nord-est de la résidence du meunier au XVII<sup>e</sup> siècle ; à droite, l'armoire encastrée ; au milieu une poutre « in situ » datant du XVII<sup>e</sup> siècle.  
(Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 2-24, 1999)

Fig. 27. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Arc de décharge au-dessus de la prise d'eau, mur ouest du moulin.  
(Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 1-14, 1999)

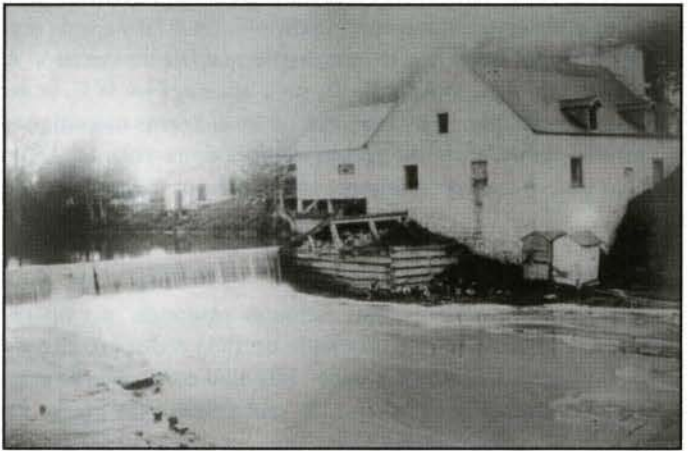


Fig. 28. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Photographie ancienne (avant 1902) prise de la rivière.  
(Archives de la Corporation du moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc)

### Analyse de l'importance historique du lieu

Dans l'optique des critères retenus, trois aspects du moulin Légaré méritent d'être soulignés et examinés dans le contexte de l'époque. Dans un premier temps, il convient de mettre en perspective la construction du moulin Légaré, un bâtiment proto-industriel, dans le contexte historique du développement des seigneuries des Basses-Laurentides. Dans un second temps, deux aspects du moulin retiennent notre attention : la continuité d'utilisation pendant près de 240 ans et ses effets sur la technologie et le bâtiment et, sur un plan davantage architectural, la juxtaposition des volumes en fonction de la multiplication des fonctions. Nous verrons chacun de ces trois aspects plus en détail.

#### Contexte historique du développement de Saint-Eustache

C'est en 1683 que la seigneurie des Mille-Îles est concédée à Michel Sidrac Dugué, sieur de Boisbriand. En l'absence de tout développement, la couronne rattache en 1774 la seigneurie au domaine royal. Elle est aussitôt concédée aux sieurs Charles-Gaspard Piot et Jean Petit<sup>6</sup>. Quatre ans plus tard, la seigneurie est divisée en deux fiefs : celui de Blainville pour Piot et celui de la rivière du Chêne pour Petit. En 1733, Eustache Lambert Dumont,

en épousant l'héritière Petit, devient le seigneur de la rivière du Chêne. En avril 1739, le nouveau seigneur concède quatorze terres à des habitants provenant surtout de l'île Jésus et de Terrebonne. Tous les contrats de concession précisent qu'il faudra « faire moudre tous ses grains au moulin de lad seigneurie et non a d'autre<sup>10</sup> ». La vocation agricole de la seigneurie s'affirme. Dans ce contexte, la construction d'un moulin s'impose rapidement, d'autant plus que le blé représente près de 75 % de la totalité de la production agricole des Basses-Laurentides<sup>11</sup>. En 1769, l'ancien curé de Sainte-Rose fonde la nouvelle paroisse de Saint-Eustache.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Joseph Bouchette décrit le village de Saint-Eustache comme étant bien construit, comptant environ 90 maisons, une belle église et son presbytère. Il remarque la



Fig. 29. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Grosse poutre.  
(Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 4-25, 1999)

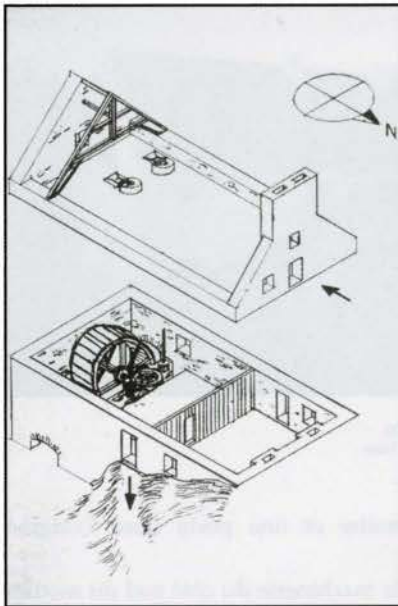


Fig. 30. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Reconstitution du moulin au XVII<sup>e</sup> siècle  
(Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 1999)

présence, à l'extrémité ouest du village, d'un moulin situé dans un environnement très « pittoresque »<sup>12</sup>.

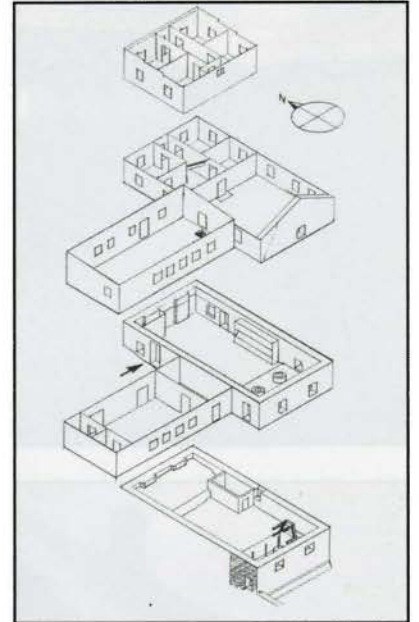
Le 14 décembre 1837, l'armée britannique marche sur Saint-Eustache et réprime dans le sang la révolte des patriotes. Le cœur du village est incendié. L'église ainsi que tous les bâtiments qui l'entourent disparaissent en fumée. Et ce qui reste est pillé. Les stigmates de la révolte des patriotes seront longs à se cicatrifier.

Le développement de Saint-Eustache est stoppé ; la croissance de la population stagne. Tenu

à l'écart de l'industrialisation (le train n'atteint le village qu'en 1882), Saint-Eustache se replie sur sa vocation agricole. Les meuniers continuent de moudre les grains qu'apportent les cultivateurs de la région. En 1890, la première industrie de Saint-Eustache, l'usine de conserves Windsor, s'appuie toujours sur la production agricole de la région<sup>13</sup>.

Avec la fin de la Première Guerre mondiale et l'expansion de la zone urbaine de Montréal, la région de Saint-Eustache entre dans le XX<sup>e</sup> siècle et reprend vie. L'automobile permet aux

Fig. 31. Le moulin Légaré, Saint-Eustache, Qc. Reconstitution des moulins vers 1880.  
(Jean Bélisle, Maître d'œuvre de l'histoire, 1999)



Montréalais d'accéder aux bienfaits de la villégiature sur les bords de la rivière des Mille-Îles. De 1951 à 1986, le taux d'accroissement de la population atteint un très impressionnant 496,9 %<sup>14</sup>. Le cœur du village, avec son église historique, son manoir seigneurial, ses vieilles maisons et son moulin, devient un lieu de convergence naturel pour une population en quête de verdure et d'histoire.

La construction du moulin Légaré témoigne d'abord de la banalité issue du système seigneurial français (coutume de Paris) et, par extension, de la vocation agricole des Basses-Laurentides. Même de nos jours, le moulin continue de produire sa farine pour la population. Le moulin devient le lieu de rassemblement. Tous y passent. Les nouvelles y circulent plus librement qu'à l'église. C'est un lieu de convergence naturel pour la population. Il est peut-être anachronique, en 1999, mais il montre la profondeur d'un attachement à certaines valeurs fondamentales.

### Le bâtiment et l'évolution technologique

Le moulin Légaré présente deux grandes phases dans son évolution technologique. La première s'étend de sa construction en 1762 au remplacement de sa roue à aubes par des turbines vers 1880. La seconde phase couvre la période d'utilisation des turbines. Elle se poursuit encore de nos jours. On remarque que chacune des deux phases couvre une période d'environ 120 années. Il va sans dire que la seconde phase, toujours en cours, est donc beaucoup mieux représentée dans le moulin. L'évolution que l'on peut comprendre en examinant le moulin est très représentative de qui s'est passé ailleurs au Canada. Le moulin Légaré, par sa longévité d'utilisation, témoigne ainsi de l'évolution technologique du pays.

La première phase du moulin Légaré est toujours présente dans les murs de l'édifice (ill. 22 -24). La coquille du moulin a été conçue pour abriter une machine constituée d'une grande roue à aubes et de ses engrenages. Toutes les roues grandes et petites ont bien sûr disparu ; cependant, les cicatrices qu'elles ont laissées dans les murs du moulin sont toujours bien visibles. Au moulin Légaré, il y a deux types de traces : celles laissées *in situ* et celles laissées par des éléments déplacés et réemployés. Sur le mur nord, se trouvent les deux foyers de la première résidence



Fig. 32. Le moulin de Gentilly, vers 1978.  
(tiré de Francine Adam-Villeneuve et Cynille Felteau, *Les Moulins à eau de la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1978, contre p. 225)

Fig. 34. Le moulin de Saint-Jean-Port-Joli, vers 1975.  
(carte postale éditée par Studio Du Port-Joli ; coll. de l'auteur)



Fig. 35. Le moulin de Charlesbourg, 1999.  
(Jean Béjaisie, Maître d'œuvre de l'histoire, 1-21, 1999)



Fig. 33. Le moulin de Pointe-du-Lac, vers 1976.  
(tiré de Carol Priamo, *Mills of Canada*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1976, p. 13)

du meunier<sup>15</sup>. Ils sont 60 centimètres sous le plancher actuel. Une retraite est également visible au niveau du rez-de-chaussée à 60 centimètres du plafond. La résidence du meunier au XVIII<sup>e</sup> siècle reposait directement sur le galet. Le pignon nord au niveau des combles était percé par une porte entre les deux conduits de cheminées et deux fenêtres (ill. 25). Le seuil de cette porte est toujours visible sur le mur. On accédait donc au moulin au XVIII<sup>e</sup> siècle par cette porte en passant au-dessus de la résidence du meunier. De la poutraison qui supportait le plafond du rez-de-chaussée de la maison du meunier il ne reste qu'une seule poutre *in situ*. Les trois autres ont été coupées vraisemblablement au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elles ont été transformées par creusement en petites armoires. Du logement du meunier il reste également, dans le mur du côté est, une armoire encadrée (ill. 26) ainsi qu'une fenêtre transformée en porte par les Légaré. Le mur ouest

compte également une fenêtre et une porte dont l'origine demeure douteuse.

Les traces laissées par la machinerie du côté sud du moulin sont davantage discrètes. Sur le mur ouest, à l'angle sud-ouest, on trouve un arc de décharge en maçonnerie (ill. 27). Cet arc, d'autant selon toute vraisemblance de la construction du moulin d'origine, couvre l'entrée d'eau du moulin qui mesure, aujourd'hui, 2 mètres de largeur. À l'origine, elle devait mesurer 1,70 mètre de largeur. Toutes les bases qui supportaient la grande roue et ses différentes composantes ont disparu lors du réaménagement du sous-sol au début du siècle. Une dalle de béton recouvre la partie sud du moulin. Il est cependant possible que, sous cette dalle, subsistent encore certains éléments de ces bases. Une fouille archéologique de cet espace serait de rigueur. Un certain nombre d'indices permettent tout de même d'avancer quelques hypothèses.

Fig. 37. Le moulin Backhouse, Port Rowan, Ontario, vers 1976.  
(tiré de Carol Priamo, *Mills of Canada*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1976, p. 16)

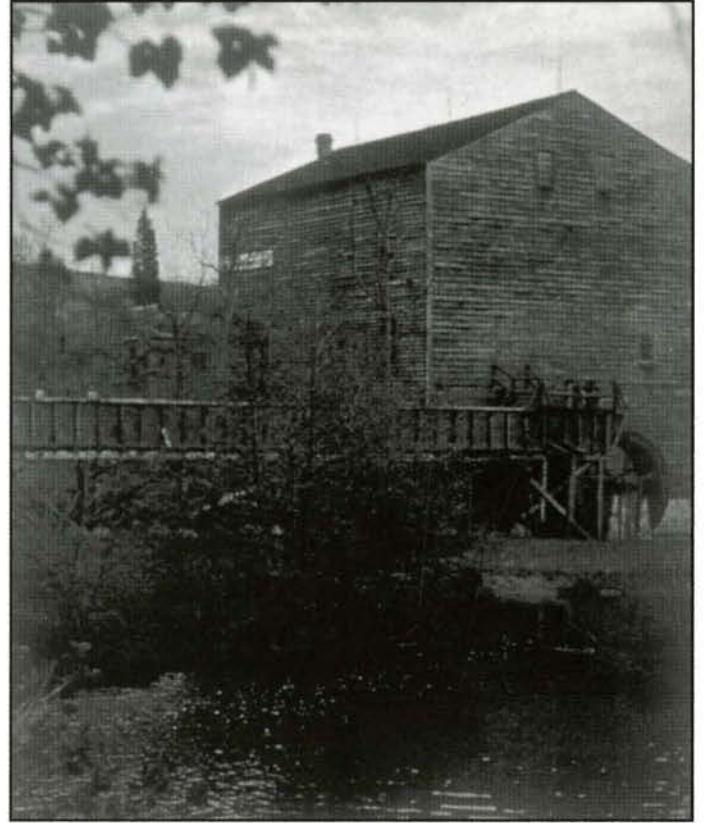
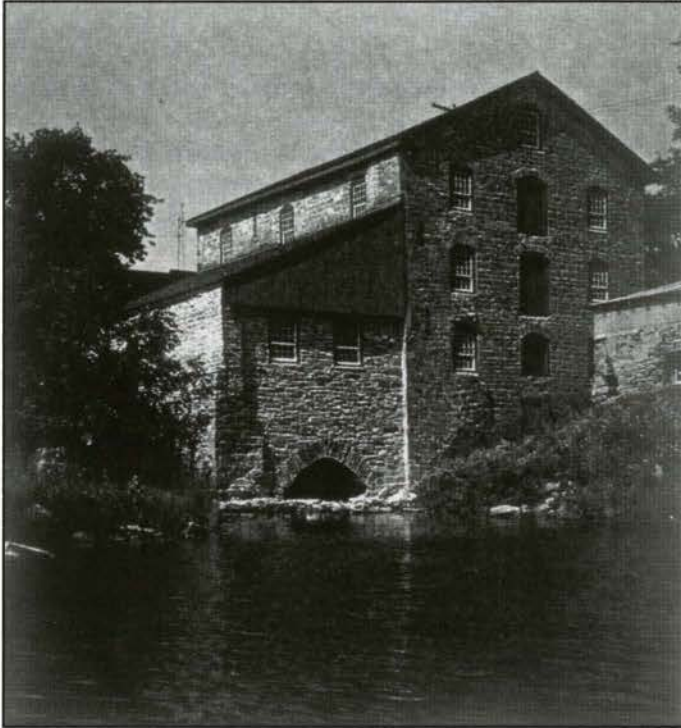


Fig. 36. Le moulin Jones, Delta, Ontario vers 1976.  
(tiré de Carol Priamo, *Mills of Canada*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1976, p. 157)



ses quant à la machinerie. Le premier de ces indices est la hauteur du barrage et les niveaux d'eau de la rivière. Une photographie datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (ill. 28) montre que le sommet du glacis de l'ancien barrage se trouve à environ 1,3 mètre de l'appui de la fenêtre. Ce point correspond en gros à l'intrados de l'arc de décharge de l'empellement. En tenant compte que la grande roue devait avoir un diamètre d'environ 4,7 mètres, l'axe de cette dernière devait se trouver à peu près à la hauteur de l'arc de décharge. En d'autres termes, nous avons, au moulin Légaré, une roue de côté à aubes qui fonctionne par l'impulsion du courant et par le poids de l'eau. Elle tourne également à l'envers dans le sens des aiguilles d'une montre.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le rez-de-chaussée était placé à environ 1 mètre sous le niveau actuel. La porte du mur est, partiellement enterrée et murée par les Légaré, en témoigne. Selon notre hypothèse, l'arbre de la grande roue devait se trouver légèrement sous ce niveau. Nous savons que, pour transmettre l'énergie de la grande roue aux meules, il faut la démultiplier par une série d'engrenages comprenant en premier lieu un grand rouet vertical<sup>16</sup> entraînant une roue horizontale qui, elle-même, entraîne deux lanternes. Ces dernières sont reliées par le petit fer aux meules. Dans ce contexte mécanique, il est impossible de conserver les meules au rez-de-chaussée, l'espace n'étant pas suffisant pour recevoir tous les engrenages. Un élément de réponse se

trouve dans la présence de deux énormes poutres au rez-de-chaussée actuel. Ces deux poutres de section, respectivement de 60 sur 40 centimètres (ill. 29) et de 40 sur 40 centimètres, ne supportent actuellement que le plancher des combles. L'examen des murs a révélé que ces deux monstres ont été déplacés vers le haut. Notre hypothèse voudrait voir dans ces deux poutres le support d'origine des deux meules. Ces dernières se retrouveraient ainsi non plus au rez-de-chaussée, mais bien à l'étage des combles.

Le moulin, selon notre hypothèse, devait fonctionner comme suit (ill. 30) : le cultivateur arrivait sur la rue Saint-Eustache avec ses poches de grain ; les poches étaient déchargées et transportées dans le moulin en utilisant la porte située dans le pignon nord au niveau des combles. Comme les meules se trouvaient à ce niveau, les grains étaient versés directement dans les trémies. Après avoir été moulus, les grains transformés en farine se retrouvaient par gravité à l'étage inférieur (étage des mécaniques). La farine mise en poche était livrée au cultivateur par la porte du mur est. Cette circulation, croyons-nous, aurait été utilisée jusqu'à la construction de la maison du meunier en 1902.

La seconde phase du moulin Légaré débute avec la mise en place des turbines. Cette installation a dû se faire vers les années 1880<sup>17</sup> et est, selon nous, contemporaine de la construction du moulin à scie par le seigneur Globensky. De nos jours, le moulin possède trois turbines dont une seule en état de fonctionner. Les deux autres sont en cours de restauration et devraient être opérationnelles dans le courant de l'année. Les turbines ont plusieurs avantages sur la grande roue à aubes. Elles sont plus

économiques sur le plan énergétique et elles sont plus puissantes. Enfin, elles sont beaucoup plus compactes que la grande roue et ses engrenages. Dans un moulin conçu autour d'une mécanique actionnée par une grande roue, la mise en place d'une turbine libère énormément d'espace. Comme les rouets, les roues et les lanternes ne sont plus nécessaires, le rez-de-chaussée se trouve ainsi libéré. Et, comme les turbines sont en fait des roues horizontales transmettant presque directement leur énergie aux meules, ces dernières sont descendues de l'étage des combles pour être placées directement au-dessus de leurs turbines respectives. L'étage des combles cesse d'être l'espace de moulage pour ne devenir qu'un espace d'entreposage. Toutes les opérations sont maintenant conduites du rez-de-chaussée. C'est probablement pour cette raison que la maison du meunier a été transportée au niveau des combles en 1902-1903. On peut également avancer l'insalubrité du rez-de-chaussée avec ses eaux de ruissellement comme cause secondaire du déménagement. Enfin, le déplacement de la maison améliore l'intimité du meunier.

Vers les années 1880, le seigneur Globensky accole perpendiculairement au moulin à farine un nouveau moulin à scie destiné à remplacer celui qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, se trouvait sur la rive sud de la rivière. Le moulin est construit sur pilotis en charpente à claire-voie. Sa machinerie, dont il ne reste que quelques engrenages, est actionnée par l'énergie fournie par une des turbines du moulin à farine. Un trou a été percé à cet effet dans la fondation ouest de ce dernier bâtiment pour permettre le passage d'une courroie de transmission (ill. 31). La toiture du moulin à scie comme celle de la partie sud du moulin à farine sont exhaussées en 1919. Il semble que les Légaré aient eu le projet d'y installer un atelier de menuiserie.

Au cours de cette phase, la circulation est complètement modifiée. On crée une sorte de petite place en contrebas de la rue dans l'angle formé par le mur ouest du moulin à farine et le long pan nord du moulin à scie. L'accès au moulin à farine se fait par une porte percée dans le mur ouest donnant dans ce qui était autrefois la maison du meunier. L'accès au moulin à scie se fait par deux portes, une simple et une double pour les voitures, toutes deux percées dans le long pan nord.

### Forme et fonction

Le moulin à farine reprend en gros les caractéristiques de l'architecture vernaculaire héritées des traditions françaises. Le bâtiment est rectangulaire en plan et est ancré directement sur le roc. Il n'y a pas à proprement parler de cave. La partie habitation n'a même pas de rampe et repose sur le galet. La pente du toit

est de 45 degrés. Le carré de pierre est chaulé à plein. Le bâtiment ne se distingue d'une maison que par sa position perpendiculaire à la rivière à défaut d'une pente. La présence de lucarnes accentue la similitude avec l'architecture domestique. On ne peut pas vraiment parler ici de style, mais bien davantage d'une tradition architecturale.

Le moulin à scie est, lui aussi, très près du vernaculaire. Sur le plan technique, il se rapproche des nombreux bâtiments secondaires construits autour de la maison. Il est construit comme une grange ou une étable ; aucun élément décoratif ne vient relever son apparence. C'est un édifice purement fonctionnel. L'exhaussement dont il fit l'objet en 1919, en remplaçant son toit à deux pentes par un toit en appentis, ne change pas grand-chose.

La maison du meunier est un cas différent. Elle est conçue comme une maison du début du XX<sup>e</sup> siècle et à ce titre fait montre d'une certaine prétention architecturale. Elle est cubique et reprend en gros le vocabulaire que nous qualifions de style « boomtown ». Elle est le seul élément du complexe à présenter une certaine recherche décorative : une corniche à moulure, des cadres de fenêtres et des chambranles de portes décorés. Les portes sont ornées également de motifs de menuiserie. Enfin, la maison est peinte en deux couleurs, beige jaune pour le déclin et rouge bourgogne pour les planches verticales d'angle et les encadrements des ouvertures. Le moulin, vu de la rue St-Eustache, fait très début du XX<sup>e</sup> siècle ; alors que, vu de la rivière, il fait très XVIII<sup>e</sup>. De toute évidence, les propriétaires au début du siècle veulent faire « moderne ».

### Intégrité

L'intégrité pour un bâtiment de nature industrielle est très relative. Le moulin est en fonction depuis 1762 et, à ce titre, il a dû être modifié pour répondre aux besoins spécifiques de sa production. Tous les ajouts et les modifications qu'il a subis au cours de sa longue existence sont autant d'éléments qui le valorisent. L'intégrité doit être ici liée beaucoup plus à la fonction de l'édifice qu'à son apparence physique. Même les reprises en béton des années 1923 sont importantes dans ce contexte.

### Contexte comparatif

En raison de l'âge vénérable du moulin Légaré, il n'est pas facile de trouver des moulins pouvant lui être comparés. La grande majorité des moulins qui ont survécu aux ravages du temps datent du XIX<sup>e</sup> siècle. Les moulins du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle sont très rares. Et, il est encore plus rare d'en trouver qui fonctionnent. De fait, le moulin Légaré semble être le plus ancien au Canada qui fonctionne encore. Quoiqu'il en soit, le moulin

Légaré peut être comparé avec des moulins qui ne sont plus en fonction, mais qui ont conservé leur machinerie. Une comparaison avec les nombreux moulins transformés en résidence n'est pas valable, car le moulin (le bâtiment) ne peut être dissocié de la machinerie qu'il abrite. L'un ne va pas sans l'autre.

Le plus ancien moulin à avoir laissé sa trace dans notre histoire est, à n'en pas douter, celui construit par le sieur de Pouttrincourt en 1607 tout près de l'habitation de Port-Royal (Nouvelle-Écosse). Il ne reste de ce moulin que la description que nous en a laissée Samuel de Champlain<sup>18</sup>. Avec la colonisation de la vallée du Saint-Laurent, nous voyons apparaître de nombreux moulins. Le contexte seigneurial exige de la part du seigneur la construction d'un moulin banal pour desservir ses censitaires. Deux types de moulins vont être construits : le moulin à vent et le moulin à eau. La plupart des moulins à vent construits sous le Régime français ont disparu. Ceux qui ont résisté ont presque tous perdu leur machinerie. Actuellement, seulement quatre moulins à vent possèdent toujours leurs engrenages. Bien que très intéressant, le moulin à vent peut difficilement être comparé au moulin à eau.

Quelques moulins à eau, datant de la fin du Régime français et du début du Régime anglais, nous sont également parvenus. Tous ces moulins ont subi de nombreuses modifications pour mieux les adapter aux besoins de leur époque. Le moulin de Gentilly, construit en pierre entre 1739 et 1769, se rapproche de notre moulin (ill. 32). De plan rectangulaire et de dimensions similaires à celles du moulin Légaré, le moulin des Michel n'est cependant pas ancré dans une pente aussi abrupte que celle où se trouve le moulin Légaré. Comme le moulin Légaré, le moulin de Gentilly a perdu sa roue à aubes au profit d'une turbine. Un autre moulin de pierre de la même époque (vers 1775), celui du seigneur de Tonnancour, se trouve à Pointe-du-Lac tout près de Trois-Rivières (ill. 33). De plan rectangulaire et de dimensions semblables à celles du moulin de Gentilly et du moulin Légaré, le moulin de Tonnancour conserve une bonne partie de ses machines, mais il n'est plus en fonction. Sur le plan de la volumétrie, le moulin de Tonnacour est semblable à celui de Gentilly en ce sens qu'il n'est pas encaissé comme le moulin Légaré. Le moulin de Saint-Jean-Port-Joli, construit à la fin du Régime français par le seigneur Aubert de Gaspé, peut se rapprocher de nos exemples (ill. 34). Il est de pierre, de plan rectangulaire et utilise des turbines en remplacement de sa grande roue. Les moulins construits par le Séminaire de Québec au XVIII<sup>e</sup> siècle à Charlebourg (ill. 35) et à l'Ange-Gardien présentent des volumes plus grands, mais il ne reste rien de leurs composantes mécaniques. Ils ont tous deux été restaurés, mais ne sont plus que des co-

quilles vides. Somme toute, la comparaison des moulins qui subsistent du Régime français et de l'après-conquête révèle qu'il sont très différents du moulin Légaré, non pas à cause de leur technique de construction ni de leur mécanique, mais bien en raison de la façon dont ils s'intègrent à leur environnement. Le moulin Légaré ne repose pas sur le sol ; il semble s'en extraire.

Les moulins construits au XIX<sup>e</sup> siècle en Ontario, au Québec et dans les Maritimes sont tous très différents de ce que nous trouvons au moulin Légaré. Les carrés des moulins du XIX<sup>e</sup> siècle sont généralement plus hauts, de deux à trois étages, parfois même quatre. Les maçonneries sont très soignées et, règle générale, laissées apparentes comme au moulin Jones (commémoré en 1970) situé à Delta, en Ontario (ill. 36). Souvent, comme au moulin Backhouse (commémoré en 1998) de Port Rowan, également en Ontario, la structure est en bois (ill. 37). Les ouvertures sont généralement plus nombreuses qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les toitures ont presque toujours une pente très faible. Souvent, les moulins du XIX<sup>e</sup> siècle sont coiffés de lanterneaux, ce que l'on ne trouve pas sur les moulins du XVIII<sup>e</sup>. Sur le plan mécanique, il n'y a aucune différence entre les turbines Leffel du moulin Légaré et celles de ces moulins du XIX<sup>e</sup> siècle.

Somme toute, le moulin Légaré est représentatif de la première phase de l'évolution des moulins au Canada : petit carré de maçonnerie rectangulaire, faible hauteur, petites ouvertures, travail sur deux niveaux, intégration du logis à l'édifice. Les modifications du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> n'ont pas changé ces caractéristiques de base. Elles ont été greffées par-dessus le carré existant.

### État actuel

Le 26 décembre 1974, le moulin Légaré a été reconnu comme bien culturel en vertu de la Loi sur les biens culturels du gouvernement du Québec (L.Q. 1972, chap. 19), sous le numéro 111-026. Le 4 novembre 1976, le moulin Légaré a été classé comme bien culturel, toujours en vertu de la Loi sur les biens culturels, sous le numéro 111-123. Une aire de protection de 500 pieds de rayon a été signifiée le 6 septembre 1977.

### Évaluation de la collectivité

Le moulin est très connu dans la région. Il ne se passe de journée sans que des visiteurs se présentent à sa porte qui est toujours ouverte. On y entre comme dans un moulin ! Plus de 10 000 visiteurs passent cette porte chaque année. Le meunier est très loquace et n'est pas avare d'histoires. Les visiteurs peuvent acheter de la farine de sarrasin ou de blé. Plusieurs restaurants utilisent également la farine du moulin. Le son semble très

populaire depuis qu'une entrevue à la télévision a révélé ses étonnantes qualités dans la confection d'oreillers. Le moulin sert également de scène à des pièces de théâtre et à toutes sortes d'activités récréatives. Enfin, il convient de souligner que le moulin Légaré a fait l'objet de trois publications scientifiques : en 1989, *Le petit moulin (moulin Légaré)* par Claude-Henri Grignon pour la Ville de Saint-Eustache ; en 1991, Régis Jean a rédigé une étude sur le moulin pour *Les chemins de la mémoire*, publiée par la Commission des biens culturels du Québec et Denise Caron, en 1996, a repris le flambeau pour les *Cahiers d'histoire* de la Société d'histoire régionale de Deux-Montagnes.

### Importance historique en résumé

Le moulin Légaré présente un certain nombre d'aspects qui méritent d'être soulignés. Ils sont, à la fois, d'ordres historique, technologique et architectural. En premier lieu, la longévité : le moulin Légaré est le plus ancien moulin à eau au Canada à être encore en état de fonctionnement et ses turbines ne sont pas près de s'arrêter. Le moulin est toujours vivant. On peut en sentir les vibrations quand les meules tournent. Deuxièmement, nous voudrions appuyer sur l'importance de ses composantes mécaniques. Il ne manque rien et tout fonctionne. Son emplacement est également à souligner. Comme Bouchette le faisait remarquer en 1815, il est très « *picturesque* ». En 1999, le moulin a conservé cet aspect en dépit du fait qu'il se trouve au cœur d'une ville. Enfin, l'ensemble présente toutes les phases de son évolution en une accumulation de structures où rien n'est gratuit et où tout a sa raison d'être. Le moulin démontre qu'un monument historique ne doit pas nécessairement être figé dans une époque pour nous toucher.

### Notes

1. Yves Woodrough et associés, architectes, jeu de cinq plans pour la halte dégustation du moulin Légaré, mai 1992.
2. Archives nationales du Québec à Montréal (dorénavant ANQM), minutier C.-F. Coron, n° 3509, 11 février 1762, marché de construction entre Eustache Dumont et François Maisonneuve. ANQM, minutier P. Panet, n° 1830, 15 avril 1763, bail entre Ignace Gamelin et François Maisonneuve.
3. Communication du meunier actuel, Daniel Saint-Pierre, à l'auteur, le 6 juillet 1999. Monsieur Saint-Pierre tient ses renseignements de l'ancien meunier, Donat Légaré.
4. Grignon, Claude-Henri, 1989, *Le petit moulin (moulin Légaré)*, Saint-Eustache, Service des communications, Ville de Saint-Eustache, p. 19.
5. Hypothèse de l'auteur basée sur l'analyse de l'ensemble de la documentation.
6. Grignon : 20.
7. ANQM, minutier C.-F. Coron, n° 3509, 11 février 1762, marché entre Eustache Dumont et François Maisonneuve.
8. Critères adoptés en janvier 1999 par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.
9. Grignon : 5.
10. ANQM, minutier C.-F. Coron, n° 592, 3 avril 1739, concession par Eustache Dumont à Pierre Masson.
11. Laurin, Serge, 1989, *Histoire des Laurentides*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 118.
12. Bouchette, Joseph, 1815, *A Topographical Description of the Province of Lower Canada*, Londres, W. Faden, p. 107.
13. Laurin : 374.
14. Laurin : 499.
15. Selon le marché de 1762 et le bail de 1763 que nous avons déjà cités, le moulin et la maison semblent séparés. De toute évidence, on a changé le programme en cours d'exécution, probablement pour réduire les coûts.
16. Certaines de ces composantes ont été réparées en 1844. ANQM, minutier F.E. Globensky, n° 6164, 9 août 1844, marché entre Pierre Laviolette et Eustache Dumoulin.
17. Cette date demeure hypothétique, mais elle est plus réaliste que celle de 1849 avancée par la plupart des auteurs. Nous n'avons cependant pas pu trouver de document l'appuyant.
18. Samuel de Champlain, *Oeuvres de Champlain*, 1870, réédition de Laverdière, C.H., 1973, Montréal, Éditions du Jour, tome 1, p. 116.